

PUBLIÉ LE 20/06/2022

Monkeypox : avis de l’ANSM concernant la vaccination contre la variole du singe

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

Des cas d’infections interhumaines autochtones à virus Monkeypox (variole du singe) sont signalés depuis mi-mai 2022 dans plusieurs pays, notamment en France.

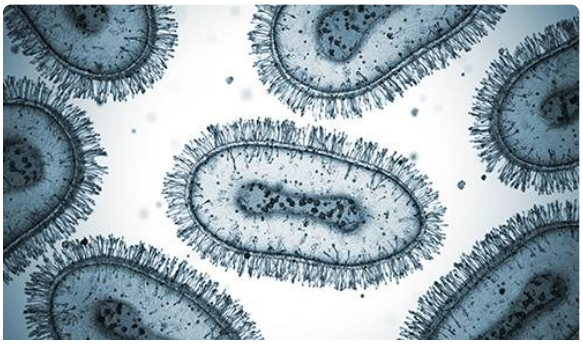
Saisie par le ministère chargé de la santé, l’ANSM publie un avis après analyse de l’ensemble des données disponibles à ce jour sur les bénéfices et les risques concernant :

- la vaccination des personnes ayant déjà été vaccinées contre la variole dans leur enfance ;
- la vaccination contre la variole des enfants et adolescents (moins de 18 ans).

Consultez l'avis de l’ANSM concernant la vaccination contre le virus Monkeypox

Cet avis vient en appui des recommandations sur la stratégie vaccinale établies par la Haute Autorité de santé.

En savoir plus sur Monkeypox :



Mpox

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 27/05/2022 - MIS À JOUR LE 17/03/2023

Monkeypox - Informations sur les vaccins

SURVEILLANCE
PHARMACO-ÉPIDÉMIOLOGIE